

*SOURCE : Neptune Solutions Bien-Être Inc.*

**Neptune obtient l'autorisation de Santé Canada et suit la procédure accélérée d'enregistrement de la FDA pour commercialiser des désinfectants pour les mains à base de plantes**

*L'entreprise élargit son portefeuille croissant de produits naturels de santé et de bien-être pour les particuliers*

*Neptune collabore avec le Conseil national de recherches du Canada pour répondre aux besoins liés à la COVID-19*

**Laval (Québec), CANADA – Le 02 avril 2020** – Neptune Solutions Bien-être Inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ : NEPT) (TSX : NEPT), a le plaisir d'annoncer aujourd'hui qu'elle a reçu l'autorisation de Santé Canada pour commercialiser des désinfectants pour les mains naturels à base de plantes. La Société collabore également avec le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), le plus grand organisme fédéral de recherche et de développement au Canada, afin de soutenir les efforts du CNRC visant à faciliter la mise au point, la fabrication et la commercialisation de solutions permettant de répondre aux besoins liés à la COVID-19.

Neptune tirera parti de son expertise en matière de formulation de produits pour développer des désinfectants naturels à base de plantes qui tuent efficacement 99,9 % des germes et des bactéries. Ces produits sont fabriqués à partir d'un mélange spécialisé d'huiles essentielles et d'extraits de fruits. Ils seront préparés dans les installations de production et de transformation de l'entreprise, situées à Sherbrooke (Québec) et à Conover (Caroline du Nord), ainsi qu'avec l'aide de ses partenaires de fabrication sous contrat.

Après avoir évalué les désinfectants pour les mains à base de plantes de Neptune, les jugeant de grande qualité, sûrs et efficaces pour tuer les bactéries et les germes, Santé Canada a délivré à Neptune une licence de produit et un numéro de produit naturel (NPN), qui apparaîtront sur l'étiquette du produit pour informer les clients que le produit a été examiné et approuvé par Santé Canada.

Afin de répondre à la demande nord-américaine de désinfectants pour les mains, la Société s'efforce également d'accélérer l'enregistrement auprès de la FDA en vue de la production, à partir de son usine de Conover, en Caroline du Nord, puis de la commercialisation de formules et de produits de désinfection des mains en vente libre.

Neptune s'approvisionne actuellement en nouvelles matières premières afin de garantir un approvisionnement suffisant en produits lors du lancement, qui devrait avoir lieu à l'été 2020. Neptune a l'intention de vendre ses formulations de désinfectants pour les mains à des marques de biens de consommation courante et à des détaillants à la recherche de marques privées à offrir à leurs clients aux États-Unis et au Canada. La Société prévoit également de fournir aux

gouvernements et aux systèmes de santé du Canada et des États-Unis des désinfectants par l'intermédiaire de canaux directs et indirects.

« Nous sommes très heureux de recevoir l'autorisation de Santé Canada de mettre sur le marché notre désinfectant pour les mains à base de plantes. Nous pensons que les consommateurs se tourneront de plus en plus vers les désinfectants naturels à mesure qu'ils se mettront à utiliser ces produits plus régulièrement après la pandémie de COVID-19 », a déclaré Michael Cammarata, chef de la direction de Neptune. « L'entrée de Neptune au sein du marché des désinfectants pour les mains reflète notre capacité à être agile et à répondre rapidement à la forte demande du marché pour des produits de santé et de bien-être domestiques efficaces, naturels et sûrs. Nos équipes d'approvisionnement et de vente travaillent de concert avec nos scientifiques et nos ingénieurs pour se procurer des matières premières de qualité afin d'accélérer la production et de mettre nos produits sur le marché le plus rapidement possible. »

#### ***À propos de Neptune Solutions Bien-Être Inc.***

Neptune Solutions Bien-Être se spécialise dans l'extraction, la purification et la formulation de produits de santé et de bien-être. La Société compte plus de 100 clients dans plusieurs secteurs verticaux, dont le cannabis et le chanvre légal, les nutraceutiques et les produits de consommation emballés. 9354-7537 Québec inc., une filiale à part entière de Neptune, détient une licence de Santé Canada pour la transformation de cannabis à son usine de 50 000 pieds carrés située à Sherbrooke, au Québec. La Société possède également une usine de 24 000 pieds carrés située en Caroline du Nord pour transformer la biomasse de chanvre en extraits. Neptune met à profit dans l'industrie du cannabis plusieurs dizaines d'années d'expérience dans le secteur des produits naturels. Forte de cette expertise scientifique et technologique, la Société voit des applications d'extraits dérivés du chanvre aux États-Unis au-delà des marchés et des formes de produits existants, pour les marchés des soins personnels et des produits d'entretien ménager. Ses activités comprennent également le développement et la commercialisation de solutions de nutrition clés en main et d'ingrédients brevetés, tels que MaxSimil<sup>MD</sup>, et d'une riche gamme d'huiles marines et d'huiles de graines. Son siège social est situé à Laval, au Québec.

#### **Énoncés prospectifs**

Les énoncés contenus dans le présent communiqué qui ne portent pas sur des faits passés ou courants constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend », « entend » ou « planifie » dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sur EDGAR, à [www.sec.gov/edgar.html](http://www.sec.gov/edgar.html) et dans la section Investisseurs

du site Web de Neptune, à [www.neptunecorp.com](http://www.neptunecorp.com). Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont à jour à la date du présent communiqué. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

**Relations avec les investisseurs :**

ICR  
Scott Van Winkle  
617 956-6736  
[scott.vanwinkle@icrinc.com](mailto:scott.vanwinkle@icrinc.com)

**Médias :**

ICR  
Cory Ziskind  
646 277-1232  
[cory.ziskind@icrinc.com](mailto:cory.ziskind@icrinc.com)